

HONORAIRES 2023 APPLICABLES AUX VENTES

Prix de vente des biens	Honoraires
Jusqu'à 1 000 000€	8% TTC du prix
De 1 000 001€ à 2 000 000€	7% TTC du prix
De 2 000 001€ à 5 000 000€	6% TTC du prix
Supérieur à 5 000 000€	5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7501 2018 000 037 337 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 110 000 euros au titre de l'activité de Transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de LLYOD'S – 8-10 rue Lamennais – 75008 Paris.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

